Procès-verbal du Conseil Municipal

Commune de SAINT-BONNET

SÉANCE du 11 mai 2023

Date de convocation : 5 mai 2023

L'an deux mil vingt trois, le onze mai à 20 h 30

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BONNET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine POURTAU, le Maire.

<u>Présents</u>: Mme Sandrine POURTAU, M. Éric ROBIN, Mme Adeline GILBERT, Mme Viviane RAINAUD, M. MANDIN Michel, M. BARREAU Kévin, Mme BUREAU Angélique, Mme Stéphanie IDIER, Mme PERES Marie-Claire.

Absents: M. Yoann FRÉMONDIÈRE-DELÉTOILE

Secrétaire de séance : Mme Adeline GILBERT

Date de convocation: 5 mai 2023

Membres → en exercice: 10 Présents: 9 Votants: 9 Pouvoirs: 0

Après avoir constaté que le quorum était atteint, le président de séance aborde l'ordre du jour. Les votes portent sur 9 voix.

OBJET: Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 13 avril 2023

Madame le Maire présente le procès-verbal du dernier conseil municipal du 13 avril 2023. Le conseil municipal approuve le procès-verbal présenté.

Adoptée à l'unanimité

OBJET: Devis remorque

Madame le Maire expose au Conseil municipal qu'il convient d'acheter une remorque pour l'utilisation de l'agent technique.

Madame le Maire présente un devis de chez SOMADIS pour une remorque : 170x122 cm.

Le conseil municipal demande à faire faire un devis chez Herriberry à Barbezieux. Si celui-ci est plus cher, Madame le maire signera le devis de Somadis.

- DECIDE d'acheter une remorque
- AUTORISE le maire à signer tous les documents se référant à ce dossier

OBJET : demande de subvention voyage scolaire

Madame le Maire fait part au Conseil municipal de la demande d'un parent d'élève pour une participation de la commune au voyage scolaire d'un collégien à Boyardville le 11 septembre 2023

Après débat au sein du conseil pour savoir si l'octroi de subventions se limite à l'école du primaire du RPI ou si nous donnons une subvention à tous les enfants scolarisés sur la commune.

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité:

 DECIDE de ne pas octroyer de subventions pour financer les sorties des élèves qui ne sont pas scolarisés au sein du RPI.

OBJET: Course d'orientation école

L'école de Saint Bonnet est inscrite à l'USEP. Le 25 mai une course d'orientation aura lieu dans la commune. Un repérage du circuit a eu lieu avec Mme Bureau angélique, parent d'élèves et la maîtresse de Saint Bonnet.

Les enfants vont traverser la route départementale. Pour cela il faudra mettre des barrières (environ 16) pour stopper les véhicules lors de la traversée des enfants.

Un arrêté temporaire de circulation a été établi par le département.

Il faudrait que les chemins ruraux du parcours soient fauchés. Nous allons contacter les agriculteurs pour leur demander si cela est possible.

OBJET: Distribution des flyers pour l'enquête publique du PLUi

L'enquête publique du PLUi aura lieu du 23 mai au 23 juin 2023.

Des flyers sont à distribuer aux habitants pour les en informer. C'est à cette occasion que les habitants pourront s'exprimer. Le dossier de l'enquête publique est consultable sur le site de la CdC 4B.

OBJET: Nettoyage du lavoir

Mme le maire rappelle que l'année dernière le lavoir n'a pas pu être nettoyé. Cette année nous devons le faire. Le 24 juin à 10h00 est proposé. A confirmer au prochain conseil.

OBJET: Jeux intercommunaux

Un flyer est à distribuer pour informer les habitants de la commune d'une réunion de préparation et de recrutements aux jeux intercommunaux. Cette réunion aura lieu le 17 mai à 19h00 à la salle des associations.

Les divers jeux :

- Relais barbezilien
- La pyramide
- Miss canton
- Tir à la corde
- Parcours à l'aveugle
- Mini circuit agricole (pour enfant)
- Relais sportif
- Parcours du combattant (pour enfant)
- Relais Enedis

Participation des élus :

- Vivianne Rainaud
- Sandrine Pourtau

Questions diverses

Sandrine Pourtau: Mme le maire informe du choix de ne pas augmenter le loyer du logement communal au regard du contexte économique actuel et du fait qu'il n'y ait pas de changement de locataires prévu. Cette révision de loyer se serait élevée à 40 € par mois.

<u>Adeline Gilbert</u>: la chambre froide de la salle des fêtes est installée. Les étagères de l'ancien équipement sont trop grandes pour être réutilisées.

<u>Eric Robin</u>: Un devis chez Pixiecolor a été demandé pour un panneau de signalisation de la mairie : le devis est validé. En même temps il a demandé la possibilité de modifier le panneau de jumelage défectueux — en étude

Michel Mandin: demande quand les travaux de voirie vont commencer.

Réponse de Mme le maire : Le tour des routes est prévu vendredi 12/05.

Il faut prévenir Mme Texier du début des travaux afin qu'elle s'organise pour l'empierrement du chemin. Le délai risque d'être court sachant que les travaux devraient bientôt démarrer.

Mme le Maire propose de reporter son chemin à la prochaine opération FDAC, dans 2 ans.

Mme Bureau Angélique s'interroge sur le fait que la commission voirie n'ait pas été informée des réunions travaux.

Mme le maire explique que le maître d'œuvre l'a directement contactée pour la validation finale des travaux de voirie, les maires restant les interlocuteurs privilégiés du bureau d'études à cette étape du marché.

<u>Stéphanie Idier</u> : une personne s'est plainte de vols de fleurs dans le cimetière ainsi que de l'état de la porte du cimetière. Contacter Ceritta pour un devis de réparation.

Prochain CONSEIL MUNICIPAL: Jeudi 1 juin 2023

La séance est levée à 23h30

Signature du Maire

Signature du Secrétaire de séance